



Portrait de Charles II de Brunswick et son célèbre mausolée construit à Genève par l'architecte Jean Fanel en 1879. (DR)

BRUNSWICK LE DUC FLAMBOYANT

Heureux en affaires, mais malheureux pour tout le reste, le duc de Brunswick va léguer à Genève sa fortune colossale... à condition que la Ville lui érige le plus majestueux des mausolées.

PAR THIERRY OPIKOFER

Le gentilhomme allemand qui s'installe en 1870 à Genève, après un exil d'une vingtaine d'années à Londres, puis près de vingt ans à Paris, est affligé d'une mauvaise santé et d'un caractère quérulent. Charles II, duc de Brunswick et de Blankenbourg, prince de Wolfenbüttel et de Lunebourg, a des raisons de se montrer aigri et paranoïaque – n'a-t-il pas fait blinder les murs de sa chambre à coucher parisienne ? Car même si ses dons indéniables pour les investissements boursiers lui ont permis d'amasser une fortune colossale, sa vie aura été une suite de malheurs et de déconvenues.

Libertin peinturluré

Il naît dans l'un de ces États germaniques composant une mosaïque instable et déchirée par les « querelles d'Allemands » chères à Brassens, dans l'actuelle Basse-Saxe. Il est orphelin de mère à 4 ans, puis son père le duc Frédéric-Guillaume voit ses terres confisquées par les troupes de Napoléon – dont les agissements en Allemagne portent en germe trois futures guerres sanglantes – et meurt en combattant les Français. Au Congrès de Vienne en 1815, Charles récupère son duché, mais se retrouve soumis à la régence de son oncle par alliance, Georges de Hanovre (qui finira roi d'Angleterre). Il obtient enfin le pouvoir en 1823, mais le perd lorsque ses sujets, sans doute inspirés par les troubles parisiens de 1830, attaquent et détruisent son palais. Quatre jours plus tard, son frère cadet Guillaume calme le courroux populaire et prend sa place. Toute sa vie, Charles II multipliera les tentatives de tout ordre pour récupérer son trône, en vain. Déclaré par la Diète germanique incapable de régner (un sort qui a aussi frappé de nombreux membres de sa famille), le duc financera le prince Louis-Napoléon Bonaparte, futur Napoléon III, mais ce « pacte des deux prétendants » n'aboutira jamais à lui rendre son sceptre. À Londres, un contemporain le décrit ainsi : « Un libertin peinturluré et léger, dont les folies, les excentricités et les diamants font jaser toute l'Europe. » En 1849, Charles II gagne un procès en diffamation contre un journaliste du *Weekly Dispatch* qui, comme plusieurs autres libelles, l'accuse de pratiques homosexuelles. Le duc déchu, qui vit des revenus de sa fortune, passe un temps considérable à mener des procès, soit pour défendre sa réputation, soit pour récupérer ses terres.

Des chevaux et une perruche

Installé à Paris dès 1851, tout en menant toujours grand train et parcourant les avenues à cheval, il exerce la profession de joueur d'échecs professionnel. La célèbre « partie de l'Opéra Garnier », qu'il a disputée contre le champion américain Morphy durant la représentation, est restée célèbre, quoique le duc l'ait perdue. L'approche des troupes prussiennes, au déclenchement de la guerre de 1870, incite Charles II à se diriger prestement vers la Suisse. Il prend ses quartiers à l'Hôtel Métropole de Genève, puis opte

pour la Rive droite, à Beau-Rivage. Il y occupera une suite dont il sortira peu, sauf pour quelques brèves balades, notamment pour admirer, à la cathédrale Saint-Pierre, le monument funéraire du duc de Rohan. Très vite, l'état de sa santé et l'ampleur de son embonpoint vont le confiner dans son palace, d'où il va se brouiller avec les quelques membres de sa famille qui lui parlent encore. Son seul attachement va à ses chevaux, qu'il fait défiler quotidiennement sous son balcon, et à une perruche. Il ne garde qu'un seul fidèle, un certain Thomas Smith, qu'il nomme administrateur général de sa fortune et à qui il légua 1 million de francs-or (soit plus de 5 millions de francs suisses actuels).

Le legs bien plus significatif que le duc se prépare, dans le plus grand secret, à faire à Genève procède, en plus d'un attachement sans doute sincère à la Cité de Calvin, d'au moins deux causes : d'abord, être certain que pas un sou n'ira à sa famille (il en veut mortellement à son frère cadet Guillaume ; quant à la fille qu'il a eue d'une de ses maîtresses, il l'avait jadis reniée lorsqu'elle s'était convertie au catholicisme, menaçant *de facto* ses projets de retour au pouvoir) ; ensuite, assurer sa postérité de manière grandiose.

Un milliard en héritage

Lorsque la mort du duc survient en août 1873, les Genevois découvrent que par testament, Charles II lègue ses terres et sa fortune à la ville à condition d'avoir des funérailles dignes de son rang et « un mausolée au-dessus de la terre [...], dans une position préminente et digne ». Par ailleurs, le duc exige « qu'après notre mort bien constatée, nos exécutaires feront examiner notre corps par cinq médecins et chirurgiens les plus renommés, pour s'assurer si nous n'avons pas été empoisonnés, et de faire un rapport exact par écrit et signé par eux de la cause de notre mort ». Mais l'illustre défunt veut aussi être pétrifié, afin que son corps dure aussi longtemps que son prestigieux tombeau. L'autopsie empêchant ce procédé, il sera finalement embaumé « à la façon des Égyptiens », selon les registres de l'époque.

Genève, qui renonce aux terres et aux châteaux, encaisse 24 millions de francs-or (1 milliard actuel), soit vingt-quatre fois son budget de l'époque. La ville, qui compte 60'000 habitants, acceptera l'incroyable transgression des mœurs calvinistes que constitue l'érection d'un grand mausolée, voulu par le duc à l'image d'un des tombeaux des Scaligeri à Vérone, face au lac, dans le square surplombé par l'Hôtel Beau-Rivage. Funérailles grandioses et monument coûtent près de 2 millions aux autorités. Mais les scrupules, même au pays de Calvin, s'envolent, car l'argent du duc permettra de rembourser des dettes (cela se faisait à l'époque !), paver des rues, bâtir le Grand Théâtre, aménager le parc des Bastions et édifier son majestueux portail, construire des écoles, des promenades publiques et même des abattoirs.